

INFORMATIONS GENERALES

Public cible

- Bénévoles et collaborateur-trice-s de la Croix-Rouge fribourgeoise
- Bénévoles et professionnel-le-s au contact des personnes migrantes
- Toute personne intéressée

Contenu

Volet « formation initiale » vise à donner une formation de base de qualité à toute personne intéressée par un accompagnement linguistique actionnel et dynamique des personnes migrantes.

Volet « formation continue et événements » traite sous différentes formes des thématiques liées à la migration, à l'intégration, à l'interculturalité et à la formation des adultes.

Volet « Coach+ » s'adresse exclusivement aux animateur-trice-s et formateur-trice-s bénévoles SMI-CRF et propose des mesures d'accompagnement ciblées pour chaque atelier.

Prix

Toutes les offres sont **gratuites** pour les animateur-trice-s bénévoles du Service Migration Intégration (SMI) CRF et les bénévoles de la Croix-Rouge Jeunesse

Autres bénévoles CRF, personnel CRF : rabais 30%

Personnes externes : CHF 180.- la journée et CHF 90.- la demi-journée

Formations sur mesure : à discuter

Durée des formations

De 2h à plusieurs jours.

Nombre de places

Afin de garantir les conditions optimales pour le bon déroulement des formations, un nombre minimal et maximal de participant-e-s est fixé. Les places sont attribuées selon l'ordre d'entrée des inscriptions. Un cours peut être annulé si le nombre de participants s'avère insuffisant.

Les paiements déjà advenus seront remboursés.

Lieux

Les adresses sont indiquées pour chaque offre dans le programme. En cas de changement, les informations seront communiquées en temps voulu.

Inscriptions et désistements

Inscriptions : uniquement en ligne www.croix-rouge-fr.ch

Délai d'inscription : 48 heures avant le début de la formation, pour autant que l'offre n'affiche pas complet.

Confirmation : Un rappel automatique de l'inscription est généré et envoyé via sms. Celui-ci ne confirme pas le démarrage de la formation ! Si la formation est annulée, vous en serez informé-e-s.

Désistement bénévoles et collaborateur-trice-s CRF : sans avertissement préalable la veille de la formation, un montant de CHF 30.- est facturé.

Désistement personnes externes : en cas d'annulation survenant dans les 3 jours qui précèdent la formation, la totalité de la taxe de la formation est due.

Attestations et certificats

Formation initiale de base

Animateur-trice-s bénévoles SMI-CRF / M1-2 : (obligatoires) attestation uniquement si présence à min. 90% et après remise du travail personnel de réflexion.

Animateur-trice-s bénévoles SMI-CRF / M1-2 + M3, 4, 5 : (obligatoires) certificat uniquement si suivi des 5 modules.

Personnes externes / tous les modules : attestation de participation après chaque module

Les personnes qui souhaitent obtenir le certificat d'animateur-trice en langue et intégration, doivent effectuer la totalité des modules.

Formations continues

Une attestation est remise, avec une participation à min. 80%

Événements

Sauf demande spécifique, aucune attestation n'est remise.

Intervenant-e-s

Tous les intervenant-e-s possèdent un savoir-faire confirmé et un grand bagage dans les domaines de la formation des adultes et de l'interculturalité.

Formations sur mesure

En tant que professionnel-le-s de la migration, de l'intégration et de l'interculturalité, nous sommes à l'écoute de vos besoins !

Vous souhaitez mettre en place une formation ou une intervention ciblée au sein de votre organisation ? Contactez-nous !

Profitez d'une offre personnalisée et proche de votre terrain.

Qualité

Toutes les prestations de formation font l'objet d'une évaluation par les participant-e-s : celle-ci s'inscrit dans le cadre du processus d'amélioration continue de la qualité des offres.

La Croix-Rouge fribourgeoise est certifiée Eduqua.

